

<http://www.snetap-fsu.fr/L-APPRENTISSAGE-EN-ALLEMAGNE-un.html>



L'APPRENTISSAGE EN ALLEMAGNE : un « modèle » à importer ?

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -

Date de mise en ligne : vendredi 3 juin 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

A l'occasion du stage [FSU](#) Formation Professionnelle Qualification et Emploi, (novembre 2015) Joachim RUTH , syndicaliste allemand a présenté les spécificités de l'apprentissage allemand, son évolution actuelle et ses difficultés.

COMPTE RENDU DE SON INTERVENTION :

1/ LE SYSTEME SCOLAIRE ALLEMAND : de la primaire à l'orientation

Les jeunes allemands entrent à l'école élémentaire à 6 ans et y resteront 4 ans. C'est le niveau 1. S'en suivent 2 années de cycle d'orientation de 10 ans à 12 ans pour le niveau 2.

Après ce deuxième cycle, le système se divise en 3 groupes visant 3 orientations différentes :

- la Haupschule : pour une formation professionnelle, 3 années d'étude avant d'accéder à l'apprentissage (le système dual) ou à une école professionnelle temps plein.
- la Realschule : 4 années pour accéder à une école qui prépare aux formations service, santé et carrières administratives.
- la Gymnasium : 6 à 7 années en lycée général pour préparer aux cursus universitaires.

NOTE : ces 3 groupes ne sont pas perméables. Le système est séparé à l'âge de 12 ans, âge de l'orientation.

Les élèves ayant choisi la Haupschule (formation professionnelle) continueront leurs études uniquement en apprentissage à partir de 16 ans.

C'est une filière à part entière et la seule voie à certains métiers. Les diplômes préparés vont du niveau V au niveau supérieur.

2/ FONCTIONNEMENT DU MODELE DUAL = APPRENTISSAGE

2.1/ Compétences des Landers

Note : les Landers sont l'équivalent des [régions](#)

Chaque Lander est responsable du modèle dual et y consacre environ 16% de son budget pour les salaires et la

formation des enseignants des écoles. Les autorités locales prennent en charge la construction, la rénovation et la maintenance des établissements de formation.

Les diplômes sont nationaux et il existe un ministère de l'éducation par région.

2.2/ Financement du système

Le coût de la formation de l'apprenti revient principalement à l'entreprise pour environ 84 %.

Il est estimé à 17933 euros de dépense par apprenti et entreprise moins 12000 euros estimés que rapporte l'apprenti, soit un coût de 5 à 6000 euros par apprenti et par an.

2.3/ Types d'entreprises

Les grandes entreprises sont les employeurs.

Elles offrent un bon taux d'encadrement, des ateliers où les jeunes apprennent avec des grilles de compétences à acquérir.

350 métiers sont préparés. Les branches qui recrutent beaucoup sont l'alimentation, le commerce, l'hôtellerie et la restauration.

2.4/ Répartition temps entreprise / temps école

Bien souvent les apprentis passent 2 jours en centre et 3 jours en entreprise.

12 heures d'enseignement général et de théorie du métier sont dispensées en centre.

Dans certains Landers, le rythme est de 1 semaine/1 semaine. Le contrat dure au moins 3 ans. 2/3 des entreprises embauchent l'apprenti formé.

2.5/ Salaire des apprentis

Le salaire est négocié entre les branches et les syndicats. Le salaire moyen pour un apprenti est de 700 euros.

Toutefois le salaire étant en fonction des accords collectifs, il peut être très différent selon les métiers préparés. (de 400 à 1500 Euros par mois)

2.6/ Part filles/ garçons

Les filles représentent 40% de la population apprentie mais se concentrent dans 10 filières de formation contre 21 pour les garçons.

3/ LES PROBLEMES LIES A CE SYSTEME

3.1/ Un manque d'entreprises

Sur le nombre d'apprentis (entre 550 000 et 710 000, le nombre a beaucoup baissé depuis 2008 à cause de la crise), inscrit pour un diplôme type bac ou supérieur, au moins 1/3 attendra dans « une case d'attente », un sas de transition et n'aura pas de diplôme (ou d'une valeur bien inférieure) car il n'aura pu intégrer une entreprise.

En effet, il n'y a plus assez d'entreprises pour offrir un contrat d'apprentissage à tous les sortants de la Haupschule. 500 000 contrats d'apprentissage possibles.

Pour tous ces jeunes sans solution et selon les Landers existent des dispositifs d'année professionnelle préparatoire sous statut scolaire, ou de système de transition pendant 1 à 2 ans avec délivrance de diplôme.

La formation continue doit parfois suppléer le manque de places en entreprises et de diplômes.

3.2/ Rupture de contrat

1/5 des jeunes ne va pas au terme du contrat.

C'est le cas dans les métiers difficiles comme la boulangerie, la restauration et l'hostellerie (50% de rupture pour ce dernier).

3.3/ Un système discriminatoire

Les élèves faibles et les migrants sont écartés du modèle dual.
Les filles sont moins représentées et disposent de moins de filières.

3.4/ Diagnostic PISA

(système international de classement des systèmes scolaires et réussites)

Le système d'évaluation PISA montre les performances des allemands en dessous des autres pays.
Beaucoup de sortants précoces du système sont comptés.
De plus, les qualifications des sortants du système scolaire ne correspondraient plus aux exigences des entreprises.

3.5/ Un système qui ne séduit plus les jeunes

Beaucoup d'élèves souhaiteraient obtenir un bac avant d'intégrer une formation par apprentissage. « Les étudiants changent » déclare Joachim Ruth. Malheureusement, ceci n'est pas possible du fait de l'orientation très tôt dans le système divisé en 3 groupes non perméables.

Au fil des années, le poids de la HAUPSCHULE a diminué au profit des filières de plus haut niveau.

4/ ROLE DES SYNDICATS ET REPRESENTATIVITE DES APPRENTIS

Les syndicats ont un rôle important.

Ils peuvent avoir une influence sur les décisions prises par les régions responsables de l'éducation.

Les syndicats sont présents dans les comités des instances régionales pour toutes décisions relatives à l'apprentissage.

Les apprentis sont employés et ont donc une représentation syndicale.

Les apprentis adhèrent à un syndicat dans beaucoup d'entreprises.

CONCLUSION

L'apprentissage Allemand, un modèle « à importer » ?

Non car le système scolaire repose sur un principe très différent qui est impossible à retranscrire en France.

Tout d'abord parce qu' en France, l'orientation ne se pose pas à l'âge de 12 ans selon des voies si imperméables.

De plus, la formation professionnelle est dispensée par la voie scolaire principalement, contrairement à l'Allemagne où elle ne peut être suivie que par apprentissage.

Enfin, les entreprises françaises n'ont pas une mission de formation comme peuvent l'avoir les allemandes dans leur système dual.

Non car le système allemand montre de plus en plus ses limites : de plus en plus de jeunes ne trouvent pas d'entreprises et sont dans des « sas » avec à la clé un diplôme qui aura beaucoup moins de valeur que celui délivré avec l'entreprise.

De plus en plus de jeunes souhaitent obtenir le bac avant de suivre un apprentissage, le ministre de l'éducation des Landers devra mesurer cette tendance au risque de remettre en cause le système d'orientation actuelle.

Non car le modèle subit la crise. Depuis la crise de 2008, il y a moins d'apprentis.

L'apprentissage en Allemagne n'est pas plus qu'en France un rempart contre la crise et le chômage.